

MÉTAMORPHOSE DES ÉVALUATIONS AUTORISÉES ET DE LEURS CRITIQUES

L'autorité incontestable du gouvernement par l'objectif

Laurent Thévenot¹

in De Larquier, G., Favereau, O., Guirardello, A., (dir.), *Les conventions dans l'économie en crise*, Paris, La Découverte (à paraître).

Juillet 2010

Un mode de gouvernement occupe une place centrale dans la transformation de l'économie et de son lien au politique, donnant un tour nouveau à l'économie politique du capitalisme contemporain. Je le désignerai comme *gouvernement par l'objectif* en spécifiant ses fondements et ses traits originaux au regard de l'analyse antérieure du *gouvernement par les normes* (Thévenot 1997, 2009a). Quoique certaines de ses manifestations soient couramment repérées, il échappe largement aux critiques du néolibéralisme qui mettent l'accent sur l'individualisme associé à l'expansion du marché. Et la mise en évidence des instruments de management impliqués dans ce gouvernement ne suffit pas à en éclairer les mécanismes les plus oppressifs. D'autant qu'il fait obstacle à la critique et contribue à sa relative faiblesse, obligeant l'analyste à expliquer l'origine d'un tel embarras critique dont il s'agit de se déprendre.

Cet objet de recherche nous permettra d'aborder la question de la capacité critique de l'économie des conventions et de ses développements conjoints les plus récents². N'est-elle pas en retrait par rapport à une critique des catégories qui fut l'une de ses racines à l'Insee et qui a déconstruit les formes de savoir sur l'économie et leur performativité ? En se situant tout contre les conventions, le chercheur ne se prive-t-il pas des moyens de s'élever contre elles ? Si les *Economies de la grandeur* (Boltanski et Thévenot 1987) ont apporté leur contribution en ouvrant l'Economie des conventions à une pluralité de formes d'évaluation, interrogeant leur prétention à la légitimité dans une théorie de l'activité critique et de ses fondements, qu'apportent-elles à la critique ? Les développements associés au tournant pragmatique participent-ils à ces apports ? Quoique des réponses à ces questions puissent être trouvées de longue date à la lecture des textes produits, il n'est pas inutile de les rendre aujourd'hui plus explicites pour les opposer à des réponses erronées résultant de malentendus, d'ignorance ou de franche mauvaise foi.

¹ Groupe de Sociologie Politique et Morale (EHESS & CNRS) et Laboratoire de Sociologie Quantitative (INSEE)

² D'autres auteurs fondateurs de ce mouvement y répondent dans les chapitres de cet ouvrage. Voir les contributions de François Eymard-Duvernay, Olivier Favereau, André Orléan, Robert Salais.

La transformation des sociétés occidentales et de leur gouvernement, les oppressions en partie nouvelles qui s'y développent et les empêchements de la critique à leur égard, s'éclairent quand on examine les métamorphoses des évaluations autorisées. Une place sans précédent est accordée à la mesure, dans le double sens de la quantification servant à la détermination d'une valeur, et de la mesure politique. Plus précisément la mesure prend la forme de *l'objectif*, la réalisation de l'objectif visé étant évaluée à l'aune d'une mesure prétendant à l'objectif. Afin de démonter la mesure et l'objectif qui font autorité dans ce nouveau mode de gouvernement, des détours sont requis au regard de l'activité critique ordinaire. Ce démontage prendra ici appui sur un cadre d'analyse traitant autorités et gouvernements à partir des pouvoirs de coordonner, de leurs formes et de la mise en question de ces pouvoirs dans les formes. Une première partie met en place les outils d'analyse qui serviront, dans une deuxième partie, à broser le tableau d'un demi-siècle de mise en cause d'évaluations autorisées, en plusieurs vagues critiques successives. Ces vagues ont conduit à l'étape que nous connaissons aujourd'hui d'une autorité assise sur le *gouvernement par l'objectif* dont nous exposons dans une troisième partie les mécanismes de réduction du politique et d'oppression.

1. DEMONTER LES POUVOIRS DE COORDONNER: FORMES INVESTIES, ENGAGEMENTS POUR L'ASSURANCE DE BIENS, GRAMMAIRES DU COMMUN AU PLURIEL

En amont du modèle des *Economies de la grandeur*, la catégorie d'*investissement de forme* traite déjà du pouvoir conféré par une mise en forme conventionnelle qui contribue à une économie de coordination à partir d'investissements coûteux en sacrifices. Au regard de la performance de l'acte juridique qui investit la personne en la revêtant d'une autorité instituée, ou des notions de statut et de rôle très usitées dans les sciences sociales et politiques, la catégorie tire avantage de l'idée de sacrifice (de consommation immédiate) attachée au détour (de production médiate) que comporte l'investissement économique. Elle l'étend en considérant la médiation productive comme l'un parmi de multiples pouvoirs de coordination résultant d'une mise en forme qui assure une correspondance d'une situation à l'autre, dans l'espace et le temps. Les *investissements de forme* qualifient, différenciant selon l'inégale portée spatiale et temporelle de l'assurance conférée par la forme ainsi que son inégal soutien par des objets, depuis une habitude locale et informelle d'atelier jusqu'à des conventions métrologiques mondiales, durables et lourdement équipées.

L'étape des *Economies de la grandeur* a porté sur des formes conventionnelles légitimes au regard du public, les qualifications qu'elles attribuent prétendant participer de spécifications du bien commun. En raison de cette prétention, les pouvoirs qu'elles confèrent suscitent un soupçon critique dont nous avons analysé les différentes épreuves. L'étape suivante a porté sur la pluralité des *convenances*, dans le rapport de la personne à son environnement, qui l'assurent de biens inégalement propices à la mise en commun, jusqu'aux *convenances personnelles* qui assurent l'aise familière de la correspondance avec soi-même

dans le plus personnellement proche (Thévenot 1990). Cette étape a débouché sur la catégorie de *régime d'engagement* qui saisit la quête inquiète d'assurance, dans un rapport de la personne au monde environnant, en amont d'engagements mutuels. Le régime est défini par : la dépendance, à l'égard de la *réalité engagée*, d'une capacité assurée à l'agent, l'environnement étant disposé en accord avec cette capacité afin de la gager de manière probante ; le *bien engagé* par cette capacité, qui oriente l'appréciation des repères pertinents dans le mouvement *éprouvant* du régime (Thévenot 2006). De la pluralité des régimes d'engagement découle un élargissement de la perspective critique qui sera ici mis à profit sur deux points.

Le premier tient à la façon dont un genre de pouvoir fait pression sans obliger nécessairement à l'obéissance, chez un autre aussi bien que chez soi. On le voit en distinguant ce que le pouvoir rehaussé rabaisse. Une certaine capacité, envisagée à partir de l'engagement qui assure un bien, pèse sur une autre dont l'écrasement peut rester muet et voilé. De l'examen des pressions exercées d'un régime sur l'autre, découle la mise en évidence d'oppressions qui ne sont pas dévoilées par la critique publique ou la théorie critique de la domination. En deçà de la mise en cause et du rapport critique entre plusieurs conventions de bien commun, il faut examiner "sous les convention" (Breviglieri et Stavo-Debauge 2006) d'autres convenances engageant des biens qui sont opprimés par les conventions collectives, et inversement.

Le second point d'extension de la perspective critique tient aux deux faces qui se déploient dans la catégorie d'engagement, celle de la confiance aveugle dans l'assurance, "les yeux fermés", et celle du doute soucieux de ce qui a été sacrifié, "les yeux ouverts". Les sciences sociales et politiques s'en tiennent le plus souvent à la seconde face, prenant justement part au dévoilement qui ouvre les yeux. Leur traitement des conventions et du conventionnel met en relief l'arbitraire, l'artifice et la formalité au regard de la réalité des pratiques. Lorsqu'elles mettent en avant la face confiante de la convention, notamment pour faire place à l'institution comme chez Durkheim, c'est l'ouverture au doute et à l'enquête qui manque alors, celle que la philosophie pragmatiste a considérée. Or on ne traitera correctement de la quête inquiète d'assurance qu'en prenant en compte la conjonction de ces deux faces et en les distinguant dans chacun des engagements pluriels, sans se limiter au niveau le plus public de l'engagement institutionnel, et sans rejeter l'en deçà de l'institutionnel et de sa critique dans un registre pratique unifié qui serait l'objet privilégié par une approche pragmatique. Hormis la première face de *l'engagement public qualifié pour le bien commun* qui comprend la foi cérémonielle dans l'institution et le vis-à-vis de la seconde face critique, et la première face de l'adhésion machinale à la fonction dans *l'engagement en plan* sur lequel nous reviendrons à propos de l'objectif, nous pouvons distinguer cette première face lorsque *l'engagement en familiarité* arrête l'habitation dans l'adhérence confiante à la routine, et lorsque *l'engagement exploratoire* se fixe sur l'assurance de l'éternel nouveau chez celui qui est adonné à la répétition de la

même excitation³. Grâce à l'examen de cette pluralité d'engagements à double face, le thème de la réification qui court dans la théorie critique connaît une nouvelle extension, comme nous le verrons dans la troisième partie.

Si l'on considère une pluralité d'engagements inégalement propices à la mise en commun, jusqu'au rapport le plus intimement personnel qui soutient une confiance primordiale, apparaît dans toute son ampleur la tension structurelle que rencontre la vie avec les autres : comment conjuguer les sources d'assurance dans le plus proche et celles qui requièrent les formes conventionnelles les plus collectives et formalisées? La tension entre les biens et réalités engagés apparaît plus radicale que ne le laissent voir les oppositions canoniques entre individu et collectif, privé et public, agent et structure. Son examen ne saurait se réduire à des considérations générales sur la montée en généralité, ou même à l'analyse des grandissements pluriels selon des qualifications pour le bien commun. Il faut étendre l'enquête à d'autres modes d'intégration du pluriel en commun qui construisent d'autres architectures de communauté. Un nouveau volet de la sociologie des engagements a conduit à distinguer trois *grammaires du commun au pluriel* qui déterminent, non la substance d'une communauté ni le résultat nécessairement indéterminé de la mise en commun d'une pluralité de parties prenantes, mais la façon dont est reconnue une différence privilégiée dans une certaine construction du commun respectueuse de cette différence. Chaque grammaire est décomposée en deux opérations destinées à : 1) *communiquer*, au sens de prendre part au commun en transformant des attaches personnelles hors du commun pour les rendre communicables dans une exposition en commun; 2) *composer* avec la pluralité de êtres mis en état de communication par l'opération précédente, afin d'intégrer les différences.

Dans la *grammaire des grandeurs plurielles*, la différence privilégiée porte sur la caractérisation du bien commun. La *communication* opère par grandissement selon l'un ou l'autre ordre de grandeurs, et la *composition* passe par des compromis entre une pluralité de grandissements pour le bien commun⁴. Dans la *grammaire libérale d'individus au pluriel*, les différentes caractérisations du bien commun sont rejetées parce que porteuses de la hantise d'une guerre civile à laquelle cette grammaire répond (Stavo-Debaugé 2009). La différence privilégiée s'exprime entre des choix d'individus exposés comme opinions ou intérêts. L'opération de *communication* par laquelle la personne prend part au commun suppose qu'elle s'élève en public à l'état d'*individu choisissant* parmi des *options* reconnues des autres individus: les attachements les plus intimes doivent être transformés pour épouser le format d'options

³ La considération des deux faces de chacun des régimes fait apparaître les modalités inégalement communicables du retour sur ce qui convient, mettant en question une notion de réflexivité qui ne distinguerait ce retour que dans le format le plus public de la critique.

⁴ Dans les *Economies de la grandeur*, cette grammaire du commun au pluriel demeure largement implicite en dépit de l'analyse des compromis, l'épreuve se refermant sur l'un ou l'autre des mondes.

choisies (Thévenot 2008, 2010a). La *composition* opère par *négociation* entre ces individus optants. Dans cette grammaire, l'autorité légitime est celle de cet individu dit autonome. De sa qualité découle l'imputation d'une responsabilité individuelle au regard de l'option, qui présuppose la capacité de *l'engagement en plan*. Il en résulte une pression, voire oppression, sur les engagements familiaux dans le plus personnellement proche que fait ressortir, par contraste, une troisième grammaire qui leur est plus accueillante. Selon la *grammaire d'affinités plurielles à des lieux communs*, *communiquer* suppose de passer par des *lieux communs*, l'expression étant comprise sans nuance péjorative comme lieux du commun. Pour participer au commun, la personne doit exprimer tout attachement personnel en passant par eux, les *appropriant* personnellement à une situation particulière. Cette mise en rapport personnalisée et sans intermédiaire s'accompagne d'une émotion de communication. A défaut, l'emprunt du lieu commun est discrédité dans le sens péjoratif du cliché superficiel. L'unanimité n'est donc pas non plus de mise dans cette grammaire : place est faite aux différences et à la nécessité de *composer* avec elles. On diffère en communiquant par des lieux communs divers. On compose à partir d'un lieu commun plus compréhensif, lui-même affiné à ces lieux divers. Permettant de *composer* de proche en proche avec les différences, dans un commun à géométrie très variable, cette grammaire n'offre en revanche pas les possibilités de confrontation formalisée et de détachement associées à la confection d'un espace public. Remarquons pour conclure que chacune des trois grammaires prend appui sur un régime d'engagement différent. Alors que la *grammaire des grandeurs* suppose *l'engagement justifiable* par une qualification pour le bien commun, la *grammaire libérale* repose sur le préalable de *l'engagement en plan* et la grammaire par *affinités commune* s'ancre dans *l'engagement familial*.

2. VAGUES CRITIQUES ET TRANSFORMATION DES AUTORITES LEGITIMES

La *grammaire des grandeurs plurielles* éclaire les deux premières vagues de critiques de l'autoritarisme qui se sont succédées dans la France d'après-guerre, la première dans les années 50-60 et la deuxième dans les années 70-80. La première critique "modernisatrice" de l'après-guerre dénonce la hiérarchie de subordination d'autorité *Domestique*, discréditée pour son appui sur la tradition et sur des dépendances personnelles. Lui est substituée une autorité technique d'efficacité selon la grandeur *Industrielle*, cette dernière étant alliée avec la solidarité collective et égalitaire de grandeur *Civique* dans un compromis pris en charge par l'Etat social (dit Etat providence)⁵. La deuxième vague contestatrice de

⁵ Le caractère centralisé et étatisé du compromis, visé par la vague critique suivante, n'est inhérent à aucune des deux grandeurs. Ce point fait ressortir la nécessité de dissocier une analyse des autorités légitimes d'une analyse de l'Etat.

l'autoritarisme, soixante-huitarde, fait ressortir trois sorts différents réservés aux différentes grandeurs⁶. Les deux grandeurs *Domestique* et *Industrielle* concentrent les critiques de Mai 68 adressées à la hiérarchie et à l'autorité. Deux autres ordres de grandeur sont également globalement rejetés, *Marchand* et du *Renom* dans l'opinion, notamment dans la critique de la société du spectacle (Debord 1992). Il importe de le souligner car, bien après 68, ils ont été promus au premier rang dans la société française depuis les années 1990-2000, comme dans les autres sociétés occidentales. C'est par un complet contresens qu'on les attribue à "l'héritage de Mai 68". Enfin, deux autres grandeurs, *Civique* et de *Inspiration* connaissent un destin tout différent des précédentes. La critique soixante-huitarde ne remet pas en question ces formes de grandeur mais exige la relance de l'épreuve de qualification qui met en question la grandeur des grands, le défaut de relance suscitant un vif sentiment d'injustice devant des inégalités statutaires ou statufiées. Elle réclame la réversibilité des changements d'état, le petit devenant grand et réciproquement, afin d'apaiser la tension entre inégalité de grandeur et égale dignité au sein d'une commune humanité.

La contestation soixante-huitarde, souvent réduite à une mise en cause de toute forme d'autorité, a en réalité réservé un traitement contrasté aux diverses grandeurs, chacune érigeant cependant une forme d'autorité selon une hiérarchie d'importance reconnue. Les *Economies de la grandeur* traitent des grandeurs à partir des critiques adressées à ces pouvoirs reconnus. Plutôt que de considérer directement le pouvoir d'agir sur quelqu'un, le questionnement porte sur les conditions d'acceptation et de critique d'une évaluation, d'une *qualification* pour reprendre une notion centrale dans l'ouvrage. Cette question se situe bien en amont du cadrage sur la justice distributive ou le mérite dans les théories de justice. Elle traite du genre de congruence entre des êtres dépendant les uns des autres, humains ou non. Pour aborder le pouvoir de l'un sur l'autre, l'analyse des grandeurs s'écarte de la subordination directe pour faire la part belle à l'environnement de l'humain, véhicule majeur d'influence indirecte et d'assujettissement. Les grandeurs impliquant une subordination directe (*Domestique*, *Industrielle*) sont globalement disqualifiées dans la contestation soixante-huitarde. D'autres, qui ne présentent pas ce trait, sont dénoncées pour l'aliénation qu'elles entraînent (*Marchand*, *Renom*) et l'assujettissement qu'elles impliquent en dehors d'une relation interpersonnelle directe, via les choses à l'état de marchandises ou de signes. D'autres encore sont magnifiées (*Civique*, *Inspiration*), quoique dans une extrême vigilance sur l'usurpation des qualifications. Tend à être méconnu le genre d'assujettissement que ces grandeurs comportent, au même titre que les autres. L'analyse de la dépendance, sous l'ascendant du plus grand et des plus grandes choses,

⁶ Cette section reprend certaines conclusions d'un travail sur les mots d'ordre du Mai 68 français "Cul par dessus tête : communauté et personnalité culbutées dans les mots de mai 68" (publié en russe : Thévenot 2009b).

permet d'identifier un pouvoir d'influence que nous pouvons dire encore hiérarchique au sens large, et de le dévoiler sous une prétention à l'horizontalité qui anime la troisième vague critique.

Le troisième mouvement critique bannit toute idée de hiérarchie verticale, directe ou indirecte, au bénéfice de relations présentées comme horizontales. Que deviennent alors les notions d'autorité et de légitimité ? Contrairement aux dires de certains commentateurs, les critiques de 68 n'ont pas mis en valeur la grandeur *Marchande* de l'individu qualifié par l'échange marchand, ni même directement l'individualité autonome de la *grammaire libérale*. En revanche, la dénonciation virulente des subordinations hiérarchiques internes aux grandeurs *Domestique* et *Industrielle* a contribué à la promotion ultérieure de figures de l'individu dans la suite de cette vague, incitant à la reconfiguration des organisations économiques et des politiques sociales.

L'usage de l'épithète paternaliste concerne particulièrement les politiques de l'Etat social et leurs agents. Dans la première vague critique de l'après-guerre, il était déjà employé pour promouvoir des politiques sociales solidaristes *Civiques* en dénonçant des aides patronales ou charitables qui assujettissent dans la grandeur *Domestique*. Toutefois c'est dans une critique toute différente qu'il est maintenant utilisé. Il sert à promouvoir l'autorité *libérale* conférée à un individu libre dans le choix de ses options, et à dénoncer les tutelles tyranniques portées par toutes les références au bien commun, qu'elles soient qualifiées en *grandeur* ou portées, de manière moins spécifiée, par une autorité de tutelle et notamment un Etat. Les mêmes politiques sociales *Civiques* promues auparavant pour lutter contre le paternalisme d'ordre *Domestique* sont maintenant elles-mêmes taxées de paternalisme dans un tout autre sens.

Au lieu de faire place à des tensions critiques majeures dues à la dénonciation d'une grandeur de bien commun au nom d'une autre, la *grammaire libérale du commun au pluriel* lisse le différend dans une différence d'opinions ou d'intérêts individuels, désaccord encore amorti par une civilité *libérale* requise pour *composer* sans affrontement avec cette différence portée par des individus. Dans la négociation des porteurs *d'options* composant le public *libéral*, toute la critique tend à se concentrer sur la liste des participants, qualifiés de stakeholders. L'analyse des régimes d'engagement fait apparaître des oppressions plus profondes (Cheyns 2010). L'opération de *communication* de la *grammaire libérale* pèse en effet autant sur les engagements de biens de large envergure tels que ceux qualifiant en *grandeur* de bien commun, que sur des biens associés à des capacités intimes de la personne, telle l'aise de l'engagement *familier* ou l'excitation de l'engagement *exploratoire*.

L'évolution des politiques sociales dites libéralisées fait ressortir les oppressions accompagnant une libération au regard de qualifications dénoncés comme autoritaires et paternalistes. La remarquable recherche collective menée en Italie sur cette libéralisation a permis de cumuler des diagnostics convergents (Bifulco and Vitale 2006), conduisant à une interrogation critique sur la place réservée au civique (de Leonardis 2009). En France, le programme de recherche sur les *politiques du proche* animé

par Laurent Thévenot et Marc Breviglieri (voir notamment: Breviglieri, Stavo-Debauge, Pattaroni 2003; Breviglieri et Stavo-Debauge 2006; Thévenot 1995) a déplié dans l'enquête les cadres nécessaires pour traiter les conditions et les conséquences de cette transformation des politiques et du politique faisant suite à la troisième critique⁷. Ajoutons pour finir que les possibilités d'une mise en commun conviviale selon la *grammaire d'affinités communes au pluriel* entrent aussi en tension avec celles de la *grammaire libérale*. Le délitement contemporain de la vie au travail atteste de la rupture de ces affinités, et de la création de "laboratoires de l'antipathie" qui suscitent les plus extrêmes détresses et font obstacle au cheminement vers la critique publique (Renou 2009).

3. L'AUTORITE DANS LE GOUVERNEMENT PAR L'OBJECTIF: QUELLE CRITIQUE?

La *sociologie des engagements* permet d'identifier la combinaison de fondements normatifs divers dans les dispositifs constituant ce qu'on désigne par néolibéralisme. La grandeur *Marchande* et la grandeur *Industrielle* relèvent de la *grammaire des grandeurs plurielles* et s'autorisent d'une caractérisation du bien commun. Une véritable délibération politique selon cette grammaire réclamerait de prendre en considération les autres grandeurs dans un débat pluraliste réservant notamment à la grandeur *Civique* son rôle irremplaçable pour fonder des mesures politiques de solidarité égalitaire. Un autre fondement normatif repose sur la *grammaire libérale d'individus au pluriel* participant au public par leurs choix. La mise en évidence de ces fondements normatifs et de leurs manques ne suffit toutefois pas à relancer la critique. Un détour plus long, de théorie critique, est requis pour dévoiler des mécanismes inhibant le sens critique en raison d'une transformation de fondements normatifs discutables en une objectivité que tout un chacun serait tenu d'accepter par réalisme. La notion d'engagement permet ce détour grâce à l'articulation qu'elle saisit entre la quête de garantie d'un bien et le doute éprouvant sur sa réalisation en situation.

La spécificité du *gouvernement par les normes* (Thévenot 1997, 2009a) ne tient pas seulement à ce que des autorités politiquement légitimes sont remplacées par des dispositifs normalisateurs et des autorités de régulation dites indépendantes qui échappent largement au regard du politique et à sa

⁷ Marc Breviglieri a déployé une sociologie de l'habiter et de l'user qui s'étend au delà du régime d'*engagement familial* pour considérer le chemin vers le public (Breviglieri 2009). Luca Pattaroni s'est employé à cerner les compétences de l'individu engagé dans le *plan* et la responsabilisation qu'elles entraînent (Pattaroni 2002). Nicolas Auray a développé une analyse du capitalisme informationnel à partir du *régime d'engagement exploratoire* qu'il a contribué à identifier (Auray 2006). Abordant la communauté à partir de la venue de l'étranger qui se rapproche, Joan Stavo-Debauge a analysé les capacités d'accueil du multiculturalisme libéral en même temps que la transformation requise pour l'*encaissement* d'attachements religieux ou ethnique (Stavo-Debauge 2009).

critique. La façon de composer avec des *grandeurs plurielles* est en outre profondément déformée par le recours aux standards portant sur des biens marchands. Les grandeurs non marchandes convoquées dans les instances de normalisation font l'objet d'une réduction draconienne à l'état de propriétés normalisées de biens et services marchands, comme on le voit dans le traitement de l'impératif de sécurité ou de santé, dans celui des *eco-labels* réduisant une qualification *Verte*, ou dans la réduction d'une qualification *Civique* à un label solidaire ou équitable. La profusion des standards, depuis la certification des objets et services d'usage familial jusqu'au *benchmarking* planétaire, démontre l'expansion du gouvernement par les normes dans notre économie politique contemporaine. La place prise par la référence à l'*objectif*, dans le double sens d'un plan d'action et de l'impartialité d'une évaluation factuelle de son accomplissement, infléchit ce gouvernement et exige une analyse complémentaire. Elle sera menée ici en deux temps pour saisir: 1) l'empire du format du *plan* sur la pluralité des engagements, et les oppressions qui en résultent sur d'autres biens engagés; 2) la *réduction substantielle* de l'engagement en plan à une mesure objective.

Tous les engagements réduits au format du plan

Le régime d'*engagement en plan* est sous-jacent aux trois agrandissements de niveau public que nous avons identifiés dans la combinaison néolibérale : les grandissements d'ordre *Marchand* et *Industriel* de la *grammaire des grandeurs plurielles*, ainsi que l'agrandissement de l'individu dans le public de la *grammaire libérale*. La capacité à projeter une volonté individuelle faite projet et à en répondre, que garantit l'engagement en *plan* et que gage la disposition fonctionnelle de l'environnement, est requise pour l'expression dans le public *libéral* d'un choix d'option parmi divers plans réalisables. La qualification de grandeur *Marchande* exige, quant à elle, une expression plus étroite du choix. Le plan optionnel est alors limité à l'achat-vente d'une marchandise ou d'un service. Quant à la grandeur *Industrielle*, elle étend aux dimensions d'un bien commun d'efficacité technique le pouvoir de projection du plan individuel, au moyen d'une mise en série des plans et des fonctionnalités.

La gestion individualisée du travail aplanit toute l'activité sur le format du *plan*. Elle réduit d'autant les autres valorisations possibles du travail selon d'autres engagements pour d'autres biens, telle l'aisance propre à l'engagement familial qui soutient le travail bien fait, ou l'agrandissement selon la *grammaire d'affinités communes* que requiert un milieu de travail convivial. La mise en avant d'objectifs individuels et d'une responsabilité individuelle dans leur accomplissement méconnaît tout engagement hors du plan, sans que soit reconnue pour autant la dépendance à une disposition fonctionnelle de l'environnement gageant la capacité de l'individu engagé dans le plan. Or les ruptures fréquentes d'environnement de travail, jointes aux pressions de l'urgence, vont à l'encontre de cette disposition de l'environnement requise pour garantir le plan. Le taylorisme mettait l'accent sur une telle préparation de l'environnement, mais réduisait le travailleur à une fonctionnalité supplémentaire, selon une réification simple qui traite la

personne à une chose. La réorganisation du travail prétend, en revanche, que l'individu est porteur de l'initiative du projet.

C'est encore cet *engagement en plan* qui est supposé par la LOLF. Des activités qui trouvaient auparavant leur justifications dans une notion de service public adossée à un bien commun de grandeur *Civique*, sont aujourd'hui segmentées en autant de petits plans et objectifs dont le bien ne réside que dans l'accomplissement de chacun des plans. Les politiques européennes elles-mêmes, en se concentrant sur des indicateurs clés pour la MOC (méthode ouverte de coordination) sont décomposées en plans à partir d'objectifs rendus mesurables par les indicateurs.

Même l'activité politique militante et critique n'échappe pas à cette transformation, en miroir des métamorphoses affectant l'économie politique. Dans un retrait par rapport à la grandeur *Civique* de la cause, jugée par trop idéologique et irréaliste par nombre de participants aux actions, le repli sur l'engagement en plan dit alors réaliste ou pragmatique entraîne une fragmentation en petites causes et en petits collectifs constitués pour leurs défenses. Il offre certes la satisfaction, inhérente à l'engagement en plan, d'une réalisation de l'objectif à relativement court terme et petite échelle.

La réduction substantielle de l'engagement

La méconnaissance de la pluralité des engagements empêche de porter au jour une première source d'oppressions sous un gouvernement par l'objectif. La non prise en compte des deux faces de l'engagement, interdit quant à elle de distinguer un mécanisme de réduction qui concourt, de manière plus souterraine encore, à l'embarras de la critique. Cette *réduction substantielle* opère en trois étapes :

(1) Les deux faces de l'engagement sont réduites à la première, la foi dans l'assurance, masquant le doute éprouvant qui porte à enquête ou révision. L'engagement en grandeur est réduit à la foi dans la convention, l'engagement en plan à la lettre du projet, l'engagement familial à la routine, l'engagement exploratoire à l'abandon à l'excitation réitérée.

(2) La face d'adhésion confiante est elle-même réduite à un état de fait, par omission du bien qui est associé à l'engagement et affecté par ses manquements. Est perdue l'implication dans le maintien d'un bien qui meut et émeut la personne engagée.

(3) L'état de fait est à son tour réduit à l'attribution de propriétés substantielles à des êtres tenus pour indépendants, agent humain et aux autres éléments matériels impliqués dans l'engagement. Est perdue la dépendance de la capacité à la disposition de la personne et à celle de l'environnement approprié.

La *réduction substantielle* du régime du plan est à l'œuvre dans le mode d'évaluation des politiques dit *evidence-based* (sur l'éducation, voir: Normand 2005) qui connaît aujourd'hui une remarquable expansion. La réduction de la politique à des plans se prolonge aussi par la *réduction substantielle* du plan, avec l'appui de méthodes économétriques prétendant purifier les facteurs indépendants et les propriétés causales pour les isoler de la variable objectif (Monso et Thévenot 2010). Jamais le politique

n'a autant fait référence à l'évaluation, et donc aux preuves de la réalisation de ses visées. La critique et son enquête se trouvent enfermées dans le format déjà constitué d'une certaine épreuve. Pour s'en dégager, il ne suffit pas de reconduire la critique antérieure de la construction sociale de la science, ni de faire ressortir la performativité des théories. Il est nécessaire de dévoiler le mécanisme menant à l'embarras critique.

A l'encontre de l'objectif de la mesure : les capacités exploratoires

Remarquons que le gouvernement par l'objectif méconnaît l'économie ludique sur laquelle repose le capitalisme contemporain, la fascination qu'il exerce autant que l'exploitation qu'il renouvelle. Cette exploitation repose notamment sur le *régime d'engagement exploratoire* étudié par Nicolas Auray, régime du proche dans lequel le bien recherché est l'excitation de la nouveauté. La capacité est éprouvée dans une émotion jubilatoire suscitée par l'inattendu d'un environnement surprenant, au plus loin de l'aise engagée dans le *familier*, mais aussi de l'assurance dans l'accomplissement d'un projet en forme de *plan* que gage un environnement fonctionnel. Cet engagement *exploratoire* et son bien peuvent d'ailleurs être grandis aux dimensions d'une qualification pour le bien commun par l'*Inspiration*. L'engagement exploratoire est un soubassement nécessaire aux dynamiques d'innovation, dans les organisations productives aussi bien que dans le genre de consommation sur lesquelles elles tablent pour leurs profits. La relance perpétuelle des tendances ne tient pas seulement de la grandeur du *Renom*, mais suppose aussi cette excitation exploratoire renouvelée. C'est pourquoi la critique de l'innovation est aussi gênée aujourd'hui que ne le fut auparavant celle du progrès. Si la capacité exploratoire est largement rémunérée dans certains métiers de la finance et des affaires, ce n'est pas le cas de nombre d'autres situations. Le changement y est systématiquement entretenu par l'environnement de travail, sans égard pour les exigences de l'engagement exploratoire. Sa réduction substantielle conduit à ne plus distinguer qu'une capacité de flexibilité ou d'adaptation, dans un environnement ayant l'étrange propriété d'être incertain. Est aussi ignorée l'oppression que cet engagement obligé par un milieu sans cesse renouvelé fait peser sur d'autres capacités primordiales pour le maintien de la personne. Ni l'objectif ni la mesure n'étant de mise dans ce régime, il échappe aux instruments d'objectivation et d'évaluation pour n'apparaître que dans des profits extravagants ou des crises tragiques. Ces divagations pèsent autant sur les communautés que sur les personnalités, conduisant à des évaluations du travail ressenties comme profondément iniques, sans que leur injustice ne trouve un chemin vers la critique.

CONCLUSION

Le déplacement de l'autorité vers celle d'un individu autonome s'est accompagné en réalité d'un déplacement de l'autorité vers les choses constituant les options dans l'engagement des individus optant.

L'autorité de ces choses est plus difficile à soumettre à la critique. Aussi est-il nécessaire de renouveler la théorie du pouvoir et de la domination pour distinguer en quoi le traitement de la réalité affecte celui des capacités des personnes, et pour exposer les mécanismes de réduction qui embarrassent la critique⁸. Devancée et rendue caduque par une évaluation prédisposée, la critique se voit paralysée ou obligée d'emprunter un format imposé de la preuve, de l'information, de l'enquête et finalement de la politique et de son bien en débat. Or l'enquête doit à l'inverse s'étendre en tenant compte d'engagements pluriels incluant des biens communs mais aussi des biens et réalité de proximité, et réclamant un délicat travail de conjonction avec le format du savoir scientifique. Les engagements de la personne au travail, ou de l'usager d'un service, leur quête inquiète et non leur réduction objective à des propriétés, offrent les bases de contestation d'un gouvernement prétendant à l'incontestable.

REFERENCES

- Auray, Nicolas, 2006, "Les configurations de marché du logiciel et le renouvellement du capitalisme", in Eymard-Duvernay, F., (ed.), *L'économie des conventions*, tome II *Développements*, Paris, La Découverte, pp.259-272.
- Bifulco Lavinia, Vitale Tommaso, 2006, « Contracting for Welfare Services in Italy », *Journal of Social Policy*, vol. 35, n°3, 495-513.
- Boltanski, L., Thévenot, L., 1987, *Les économies de la grandeur*, Presses Universitaires de France et Centre d'Etude de l'Emploi.
- Breviglieri, M., 2009, « L'insupportable. L'excès de proximité, l'atteinte à l'autonomie et le sentiment de violation du privé », in Breviglieri, M., Lafaye, C., Trom, D., (dir.) *Sens critique, sens de la justice*, Paris, Economica.
- Breviglieri, Marc, Stavo-Debaugé, Joan, 2006, "Sous les conventions. Accompagnement social à l'insertion : entre sollicitude et sollicitation", in Eymard-Duvernay, F. (ed.), *L'économie des conventions. Méthodes et résultats*, tome II, *Développements*, Paris, La Découverte, pp.129-144.
- Breviglieri, Marc, Stavo-Debaugé, Joan, Pattaroni, Luca, 2003, "Quelques effets de l'idée de *proximité* sur la conduite et le devenir du travail social", *Revue Suisse de Sociologie*, 29 (1), pp. 141-157.
- Cheyns, Emmanuelle, 2010, "Technical rationality and (de)politicisation of standards. Multi-stakeholder initiatives in sustainable agriculture", paper presented à the international symposium "Governing through standards", Copenhagen, 22-24 February.

⁸ Pour une comparaison de l'analyse des pouvoirs et oppressions par la *sociologie des engagements* avec les théories de l'activité pratique développées par Dewey et Bourdieu, voir: Thévenot 2010b.

- Debord, Guy, 1992 [1967], *La société du spectacle*, Paris, Gallimard, (publication originale : Les Éditions Buchet-Chastel, Paris, 1967).
- de Leonardis, O., 2009, "Organization matters. Contracting for Service Provision and Civicness", in: T. Brandsen, P. Dekker, A. Evers (eds.) *Civicness in the Governance and Delivery of Social Services*, NOMOS.
- Monso, O. et Thévenot, L., 2010, "Inégalités sociales, besoins en qualifications, capital humain, discriminations : les questionnements sur la société française pendant quarante ans d'enquêtes « Formation et Qualification Professionnelle »", *Economie et Statistique* (à paraître).
- Normand R., 2005, "Le Lifelong learning et son double: contribution à une critique de l'économie politique de l'efficacité en éducation in "La posture critique en sociologie de l'éducation: tentatives d'état des lieux et de perspectives d'avenir", *Education et sociétés*, n° 13, De Boeck/INRP.
- Pattaroni, Luca, 2002, "Les compétences de l'individu : travail social et responsabilisation", in Chatel, V., Soulet, M.-H. (dir.), *Faire face et s'en sortir*, Fribourg, Editions Universitaires, vol.2, pp.107-114.
- Renou, Gildas, 2009, "Les laboratoires de l'antipathie. A propos des suicides à France Télécom", *Revue du MAUSS permanente*. <http://www.journaldumauss.net/spip.php?article553>
- Stavo-Debaugé, J, 2009, « Venir à la communauté. Une sociologie de l'hospitalité et de l'appartenance », thèse de doctorat à l'EHESS, 965p.
- Thévenot, L., 1990, "L'action qui convient", in Pharo, P. et Quéré, L., (éds.), *Les formes de l'action*, Paris, Ed. de l'EHESS (Raisons pratiques 1), pp.39-69.
- Thévenot, L., 1995, "L'action publique contre l'exclusion dans des approches pluralistes du juste", in Affichard, J., de Foucauld, J.-B. (éds.), *Pluralisme et équité; la justice sociale dans les démocraties*, Paris, Ed. Esprit, pp.51-69.
- Thévenot, L., 1997, "Un gouvernement par les normes; pratiques et politiques des formats d'information", in Conein, B. et Thévenot, L. (dir.), *Cognition et information en société*, Paris, Ed. de l'EHESS (Raisons Pratiques 8), pp.205-241.
- Thévenot, L, 2006, *L'action au pluriel. Sociologie des régimes d'engagement*, Paris, La Découverte.
- Thévenot, L., 2008, "Sacrifices et bénéfices de l'individu dans un espace public libéral", *Cahier d'éthique sociale et politique*, n°5, pp.68-79.
- Thévenot, L., 2009a, "Governing Life by Standards. A View from Engagements", *Social Studies of Science* vol. 39, n°5, October, pp.793-813.
- Thévenot, L., 2009b, "Cul par dessus tête : communauté et personnalité culbutées dans les mots de mai 68", publié en russe: Тевено, Лоран. 2009, "Вверх дном: сообщество и личность в кульбите

речей Мая 68 года". *Антропология революции*. Сб. статей. Сост. и ред. И. Прохорова, А. Дмитриев, И. Кукулин, М. Майофис.— М.: Новое литературное обозрение, 242-293.

Thévenot, L., 2010a, "Individualités entre émancipation, pouvoir et oppression. Deux extensions de la critique", in Corcuff Philippe, Le Bart, Christian et de Singly François (dir.), *L'individu aujourd'hui*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, pp.289-300.

Thévenot, L., 2010b, "Powers and oppressions viewed from the *sociology of engagements* : in comparison with Bourdieu's and Dewey's critical approaches of practical activities", *Irish Journal of Sociology* (forthcoming).